

Entretien de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, dans le quotidien sud africain "Star" du 28 février 2008, notamment sur les relations franco-sud africaines et franco-africaines.

QUESTION - Pouvez-vous nous dire si vous serez accompagné, pour cette visite en Afrique du Sud, de Mme Anne Lauvergeon, la Présidente du Directoire d'Areva, et des dirigeants de Bouygues et d'EDF et que vous soutiendrez l'offre du consortium que ces trois entreprises ont formé portant sur la construction de 2 réacteurs EPR en Afrique du Sud ?

LE PRÉSIDENT - Les dirigeants d'Areva et de EDF m'accompagnent effectivement pour cette visite de même que de nombreux autres chefs d'entreprises grandes et moins grandes. Il est par ailleurs naturel que je souhaite que l'offre française pour la fourniture de réacteurs nucléaires à Eskom soit retenue. Je sais que la transparence et la rigueur des appels d'offre d'Eskom, comme des autres entreprises publiques, sont un atout pour l'environnement des affaires en Afrique du Sud. Je n'entends évidemment pas tenter de peser sur cette procédure par une quelconque intervention politique. En invitant des sociétés comme Areva et EDF à participer à ma délégation, je souhaite simplement témoigner de leur compétence et de leur crédibilité. Je souhaite de manière générale que les entreprises françaises soient plus présentes en Afrique du Sud. Les sociétés françaises ne cherchent pas simplement à vendre en Afrique du Sud mais aussi à y investir et à y bâtir des partenariats. Le secteur énergétique est un des secteurs dans lequel existent des bases solides pour construire ce type de partenariat.

QUESTION - Êtes vous préoccupé par l'évolution de la politique de l'Afrique du Sud, et notamment de sa politique économique, après l'élection de Jacob Zuma à la tête de l'ANC ? Et le rencontrerez-vous pendant votre séjour pour en discuter avec lui ?

LE PRÉSIDENT - Ce n'est pas à vous que je vais apprendre le rôle et l'importance de l'ANC en Afrique du Sud. Jacob Zuma est le président de l'ANC. Il est naturel que je le rencontre. Les changements de leadership font partie intégrante de la vie des partis politiques démocratiques. L'ANC n'y déroge pas. Je pense que l'on ne peut pas sérieusement remettre en question l'attachement de ce parti aux valeurs démocratiques. Il a montré ces derniers mois sa capacité à débattre et à se réinventer. Les orientations politiques de l'Afrique du Sud sont, depuis 1994, marquées par un souci remarquable de construire une nation sud-africaine. L'avènement d'une nouvelle direction à la tête de l'ANC ne me semble pas remettre en cause les objectifs que le Président Mbeki s'est constamment assigné : lutter contre la pauvreté et les inégalités encore trop criantes, créer des emplois, rendre leur dignité aux Sudafricains qui ont été privés de l'accès à un enseignement de qualité, soutenir la croissance économique et favoriser les investissements. Je ne pense pas que les défis que l'Afrique du Sud souhaite relever aient radicalement changé depuis l'élection de Jacob Zuma à la tête de l'ANC.

QUESTION - En juillet dernier, à Dakar, vous avez prononcé un discours majeur sur l'Afrique qui a été controversé. Vous disiez que "l'homme africain n'était pas assez entré dans l'histoire" et que le "paysan africain" était bloqué dans un monde intemporel et qu'il devait sortir de l'éternel recommencement, etc. Certains ont considéré que ces propos étaient racistes. Vous maintenez ces propos? Et, si c'est le cas, comment les Africains doivent-ils les comprendre ?

LE PRÉSIDENT - Il est sûr que si vous réduisez le discours que j'ai prononcé à Dakar à ces deux citations partielles, il ne peut que susciter critiques et interrogations. Je vous invite à le relire et

vous réaliserez aisément que l'adjectif « raciste » est certainement celui qui s'applique le moins pour qualifier ce discours. J'y ai en effet évoqué les crimes passés de la colonisation et leurs conséquences sur les relations entre l'Afrique et l'Europe dont les destins sont liés. J'y ai aussi évoqué les défis que je perçois comme étant ceux de l'Afrique aujourd'hui. J'ai dit à Dakar ma profonde conviction que l'Afrique doit prendre toute sa place dans la mondialisation, qu'elle doit être un acteur de cette mondialisation et ne plus se considérer comme un objet ou une victime de la mondialisation. L'Afrique peut et doit le faire. C'est une condition de la renaissance africaine que j'appelle de mes vœux.

QUESTION - Beaucoup, dans les pays en développement, accusent la France d'empêcher la conclusion d'accords à l'OMC par son entêtement à vouloir subventionner ses agriculteurs, ce qui leur permet de concurrencer les produits agricoles africains. Ils reprochent également à l'Union européenne d'essayer d'obtenir trop de concessions commerciales de la part des pays africains à travers la négociation des APE. La France et l'Union européenne ne devraient-elles pas plutôt essayer d'aider l'Afrique avec des politiques commerciales plus généreuses ?

LE PRESIDENT - Ce n'est certainement pas à cause de l'UE, ni donc de la France, que les négociations ont échoué à l'OMC jusqu'ici, et encore moins à cause du chapitre agricole. Pour faciliter un accord à l'OMC, l'UE a profondément réformé sa politique agricole en 2003. Sa production a fortement diminué. La preuve : elle est devenue cette année importatrice nette de céréales, ce qui a contribué à la flambée des cours. En retour, il n'est pas indécent de demander des engagements parallèles des autres partenaires qui tardent à faire les efforts attendus. Sur les bases actuelles, un accord à l'OMC bénéficierait avant tout aux grands pays émergents et certainement pas aux pays en développement africains. C'est un point important à constater. Sur la question des APE, il est important de rappeler que l'Europe a porté, dès sa création, une attention particulière à ses relations commerciales avec l'Afrique. Elle doit aujourd'hui les adapter sous la pression de certains membres de l'OMC, comme le Brésil ou la Thaïlande, qui contestent l'accès préférentiel au marché européen dont bénéficient les produits africains. L'Europe demeure le marché le plus ouvert au monde aux produits africains, et ce n'est pas prêt de changer. La négociation des APE vise à préserver un accès préférentiel au marché européen pour les pays ACP. Cette négociation doit se faire dans le respect des règles de l'OMC en utilisant au maximum la flexibilité permise par ces règles au profit des pays d'Afrique. C'est pourquoi la France a toujours plaidé pour qu'une asymétrie des engagements la plus forte possible soit consentie en faveur des pays ACP, tant pour le niveau de libéralisation commerciale que pour la mise en oeuvre de périodes de transition. Ce principe a été intégré aux premiers APE paraphés en décembre 2007. Il importe à présent que la reprise des négociations sur les APE tienne compte des inquiétudes manifestées, particulièrement en ce qui concerne leur contribution à l'intégration régionale et au développement de ces pays.

QUESTION - Vous avez promis une rupture avec la "Françafrique" mais pour de nombreux observateurs, le rôle de la France dans la récente crise tchadienne est la preuve que la politique de la France à l'égard de l'Afrique n'a pas changé. Ont-ils raison ou tort ?

LE PRESIDENT - Ils ont tort. L'attitude de la France dans la crise que traverse le Tchad offre au contraire la démonstration nette de l'évolution des relations avec l'Afrique. Il faut d'abord relever, que contrairement à ce qui avait pu se produire dans le passé, les troupes françaises stationnées au Tchad n'ont pas été engagées dans les combats. En 2006, un avion français avait effectué des tirs de sommation en direction des forces rebelles. En 2008, la sommation a pris la forme d'une déclaration du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Je souhaite enfin rappeler que la position de la France de soutien aux autorités légales du Tchad est parfaitement conforme à la position prise dès le 2 février par l'Union africaine qui a condamné avec la plus grande fermeté cette tentative de renversement par la force d'un gouvernement légal en violation flagrante des principes de l'Union africaine. Votre question pose cependant un problème de fond sur la présence militaire française en Afrique. Je pense que les temps ont changé et que la France n'a pas à jouer un rôle de gendarme en Afrique. C'est le rôle de l'UA et des organisations régionales africaines. La France souhaite aider l'UA et ces organisations à jouer un rôle plus actif et plus

décisif dans le règlement des crises et le maintien de la paix en Afrique. C'est dans ce but que j'ai décidé de revoir le cadre de cette présence militaire et ses objectifs. J'aurai l'occasion de préciser ces nouvelles orientations dans le cadre du discours que je prononcerai devant le Parlement sud-africain.

QUESTION - Vous mettez en oeuvre une politique d'immigration qui vise à éloigner les immigrants illégaux et à n'accepter que les migrants qui peuvent apporter des compétences nécessaires à la France. Cette politique ne nuit-elle pas au développement de l'Afrique en la privant des compétences dont elle a cruellement besoin ?

LE PRESIDENT - Ni la France, ni l'Afrique du Sud, n'ont les moyens d'accueillir tous ceux qui rêvent d'un eldorado. Aucun pays ne peut tolérer l'immigration illégale, un phénomène qui bafoue leur souveraineté et leur loi nationale. C'est pourquoi les migrants en situation irrégulière doivent être reconduits dans leur pays. La France n'a pas sur ce point une politique différente de celle de l'Afrique du Sud. Par ailleurs, 65% des flux migratoires réguliers en France proviennent de l'ensemble du continent africain. L'immense majorité de cette immigration est liée à un motif familial. Ma volonté de revaloriser et d'encourager l'immigration de travail se conçoit dans le cadre d'un dialogue étroit avec les pays d'origine qui doivent se prononcer en fonction de leur intérêt national. C'est tout le sens des « accords de gestion concertée des flux migratoires » que la France négocie avec les pays sources. Quatre ont déjà été signés avec le Sénégal, le Gabon, le Bénin et le Congo-Brazzaville et plusieurs le seront prochainement. En pleine concertation avec les pays d'origine, je souhaite bâtir les fondements d'une immigration de mobilité, de circulation, d'aller et retours, qui permettra aux jeunes Africains de venir se former, acquérir une expérience en France, afin de la mettre ensuite au service du développement de leur pays. Différents métiers de tous les niveaux de formation sont d'ailleurs concernés et pas seulement les plus qualifiés. Je suis donc absolument déterminé à lutter contre le pillage des cerveaux qui est une question décisive pour le développement de l'Afrique. D'ailleurs, une conférence internationale sur le lien entre migrations et développement se tiendra en octobre 2008 à Paris dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne.